

Mise à jour du guide méthodologique pour la réalisation du diagnostic local en santé environnement en Normandie

Mise à jour 10/2020 : années disponibles, sources et accès aux indicateurs

Approche quantitative : analyse de données issues des systèmes d'informations statistiques et des grandes enquêtes

Contexte environnemental

Deux grandes catégories sont importantes pour présenter le contexte environnemental et identifier les leviers d'actions possibles : les pressions que l'activité humaine fait subir à l'environnement qui contribue à la dégradation la qualité de l'environnement, et l'état de la qualité des milieux auxquels la population est exposée.

FAITS MARQUANTS EN NORMANDIE

(Source : Santé environnement en Normandie. Etat des lieux PRSE3. Novembre 2016)

Pressions liées aux activités humaines

- Un étalement urbain plus élevé qu'en France qui s'explique par une proportion de logements individuels forte (67 %), qui entraîne un besoin accru de déplacements des populations.
- Une région agricole (69 % de la surface des sols) tournée vers l'élevage et les grandes cultures sources de pressions sur l'environnement par utilisation de produits phytosanitaires (environ 5 000 tonnes de substances vendues en 2014) en augmentation (+ 5 % du tonnage de vente entre 2008 et 2011) et source d'exposition des populations par épandages de pesticides à proximité d'établissements sensibles accueillant des personnes vulnérables. En Normandie, 16 % des établissements accueillant des publics vulnérables sont situés à moins de 100 mètres de zones d'épandage.
- Dans la région, l'agriculture biologique se développe mais représente une faible part de la surface agricole utile (3,3 %).
- Des activités industrielles majeures le long de l'axe de la Seine et en région de Caen avec des émissions de polluants qui diminuent. À noter un passé industriel normand lié à l'amiante à l'origine de décès par cancer de la plèvre. Par ailleurs, la région présente sept installations nucléaires.
- En termes d'infrastructures de transport et de mobilité, la région présente un réseau ferroviaire insuffisant. Les transports en commun se développent surtout en zones urbaines. La part des déplacements domicile-travail en voiture (83 % des trajets) est en légère augmentation entre 2008 et 2013. Cette évolution est plus importante en dehors des centres urbains, principalement dans la Manche et l'Orne.

Qualité des milieux et exposition de la population

- La qualité des milieux est impactée par les activités humaines avec notamment une diminution de la biodiversité et une apparition d'espèces invasives.
- Le changement climatique augmente notamment le risque d'inondations de certains territoires déjà vulnérables.
- Les eaux souterraines sont globalement dégradées avec une contamination par les pesticides et les nitrates. Les eaux superficielles présentent une contamination globale par les pesticides, HAP, PCB, phtalates... avec des dépassements de seuils pour les HAP à l'origine pour l'axe Seine de mesures de gestion pour les produits de la pêche.

- En ce qui concerne l'eau potable, l'eau distribuée est de bonne qualité malgré une ressource dégradée. 2 % de la population est alimentée par une eau qui présente des non conformités récurrentes liées principalement aux pesticides et nitrates et 80 % des captages disposent d'un périmètre de protection.
- Les eaux littorales sont dégradées en baie de Seine et à l'Est de la région. Toutefois, les eaux de loisirs sont de bonne qualité (20 zones de baignade sur 163 sont de qualité suffisante ou insuffisante) et les ressources coquillières abondantes mais fragiles.
- La qualité de l'air extérieur présente une pollution de fond persistante. En Normandie, 183 communes sensibles à la qualité de l'air sont identifiées. Elles représentent un peu plus de 6 % de la surface régionale et concernent 40 % de la population. Des dépassements des seuils réglementaires pour les NOx et les PM10 sont régulièrement constatés en Seine-Maritime. Pour l'ozone, on observe parfois des dépassements des valeurs cibles pour la protection de la population certaines années, en lien avec les conditions météorologiques (cela a été le cas en 2015 et 2016).
- Les pollens sont de plus en plus présents dans l'air. Les pesticides se retrouvent dans l'air aussi bien en campagne qu'en ville.
- En matière d'habitat, la région présente un parc potentiellement indigne qui concerne la plupart des territoires avec près de 58 000 logements estimés.
- Dans l'habitat, la présence d'amiante dans la plupart des bâtiments normands est liée aux matériaux de construction (avant 1997) et la présence de plomb dans les peintures est liée aux habitats anciens (construction avant 1949) pouvant être à l'origine d'exposition des populations.
- De façon générale, la qualité de l'air intérieur des bâtiments et espaces clos est sous influence des sources externes d'exposition (émissions à proximité immédiate) mais aussi des sources internes et des conditions de ventilation et d'aération.
- Le classement potentiel radon (potentiel moyen ou élevé) des formations géologiques concerne des communes situées dans l'Ouest de la région.
- De nombreux sites et sols pollués dans la région en majorité à l'Est de la région et le long de la vallée de la Seine.
- Plus de 37 000 personnes potentiellement exposées à un niveau sonore élevé le long des axes de transport en Normandie.
- En termes d'infrastructures de transport et de mobilité, la région présente un réseau ferroviaire insuffisant. Les transports en commun se développent surtout en zones urbaines. La part des déplacements domicile-travail en voiture (83 % des trajets) est en légère augmentation entre 2008 et 2013. Cette évolution est plus importante en dehors des centres urbains, principalement dans la Manche et l'Orne.